



Commission économique pour l'Europe**Comité des transports intérieurs****Soixante-quatorzième session**Genève, 28 février-1^{er} mars 2012

Point 9 c) de l'ordre du jour provisoire

Questions appelant un examen et une prise de décisions par le Comité:**Sécurité de la circulation routière****Plan de la Commission économique pour l'Europe
pour la mise en œuvre de la Décennie d'action
des Nations Unies pour la sécurité routière (2011-2020)****Rectificatif****1. Tableau, page 3**Avant le tableau, *insérer*

Objectif général des Nations Unies pour la décennie (2011–2020):

Stabiliser puis réduire, par rapport aux prévisions, le nombre de décès imputables aux accidents de la route dans le monde d'ici à 2020

Objectif généraux des Nations Unies pour la décennie (2011–2020):

Élargir le plus possible la couverture géographique des instruments juridiques des Nations Unies relatifs à la sécurité routière

Aider les pays, dans la région de la CEE et au-delà, à mettre en œuvre la Décennie d'action des Nations Unies pour la sécurité routière

Progresser sur la voie de la stabilisation et de la réduction du nombre de décès imputables aux accidents de la route dans la région de la CEE et au-delà

2. Page 21, objectif 6, point relatif au TEM*Lire comme suit* la rubrique TEM:

TEM	La CEE a intégré un chapitre sur la sécurité routière dans la version révisée des plans directeurs TEM et TER (2011).	La CEE mettra en œuvre d'éventuelles activités pilotes axées sur la sécurité des infrastructures dans le réseau TEM (Turquie en premier lieu – atelier sur les meilleures pratiques en matière de sécurité des infrastructures routières).	Bureau du Directeur des transports	2012-2013	Mise au point d'une base de données statistiques sur le réseau TEM.
-----	---	--	------------------------------------	-----------	---
